

La liaison entre oral et écrit : présentation

David Hornsby, Bernard Laks, Elissa Pustka

DANS **LANGUE FRANÇAISE** 2023/3 N° 219 , PAGES 9 À 15
ÉDITIONS **ARMAND COLIN**

ISSN 0023-8368

ISBN 9782200934804

DOI 10.3917/lf.219.0009

Date de mise en ligne : 20/10/2023

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-langue-francaise-2023-3-page-9?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Armand Colin.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

David Hornsby

University of Kent (Royaume-Uni)

Bernard Laks

Université Paris Nanterre & MoDyCo (France)

Elissa Pustka

Universität Wien (Autriche)

La liaison entre oral et écrit : présentation

1. UN PHÉNOMÈNE BIEN ÉTUDIÉ, MAIS MAL COMPRIS

Dans son *Traité de prononciation française*, P. Fouché (1959) consacre un chapitre entier à la liaison, pour autant, ces 46 pages ne suffisent pas, semble-t-il, à en décrire la complexité. Ainsi, après un examen détaillé de la liaison interdite après les formes verbales, analyse truffée d'exceptions et de remarques, l'auteur finit par admettre : « Il est impossible d'entrer ici dans les détails » (*ibid.* : 462). De même, A. S. Morrison (1968) constate à la fin de sa bibliographie critique d'études sur la liaison depuis 1800 :

Perhaps the principal accomplishment of the 200 studies of liaison made in the last 150 years has been the discovery of the true complexity of the problem. (Morrison, 1968 : 208)

Plus d'un demi-siècle plus tard, ce constat s'impose toujours.

La liaison est un des phénomènes de la phonologie du français les plus analysés. Les ouvrages classiques de P. Delattre (1947, 1955, 1956) et de P. Fouché (1959), basés sur leur intuition et destinés à l'enseignement du FLE (Français Langue Étrangère), en fournissent d'amples descriptions à des fins didactiques. Leurs exemples ont inspiré pendant des décennies les théories phonologiques, de la phonologie générative (Schane 1967) à la phonologie autosegmentale (Encrevé 1988) et à la théorie de l'optimalité (Tranel 1999) jusqu'à la phonologie exemplariste basée sur l'usage (Bybee 2001). Depuis un demi-siècle, la liaison est étudiée dans de grands corpus (Ågren 1973 ; De Jong 1994), notamment celui du programme international de recherche *Phonologie du Français Contemporain* (PFC) avec plus de 600 locuteurs dans le monde entier (Durand & Lyche 2008 ; Durand *et al.* 2011). Or, ces études empiriques à grande échelle montrent surtout que nous ne savons toujours que très peu de choses sur la liaison.

1.1. Liaison catégorique et variable

Il y a aujourd'hui consensus uniquement sur le fait que la liaison est réalisée de façon catégorique dans les quatre contextes suivants : entre déterminant et substantif (p. ex. *les [z]amis*), entre pronom et verbe (p. ex. *on [n]a*) et entre verbe et pronom (p. ex. *dit-[t]il*) ; s'y ajoutent les constructions figées (p. ex. *de temps [z]en temps*) dont une liste actuelle reste cependant à établir (Côté 2012 ; Pustka, Heisenberger & Courdès-Murphy 2021). Pour d'autres contextes morphosyntaxiques dits « obligatoires » selon P. Delattre (1947) et P. Fouché (1959), il s'avère que le comportement de la liaison varie d'un lexème à l'autre : après les prépositions monosyllabiques, la liaison est catégorique après *en* mais variable après *chez* suivi d'un syntagme nominal (p. ex. *chez ([z])une amie*) (Durand & Lyche 2008) ; après les adverbes monosyllabiques, elle est presque catégorique après *très* (97 %) mais variable après *tout* (83 %), *plus* (64 %) et *bien* (43 %) et presque jamais réalisée après *pas* (1 % ; Mallet 2008). De plus, les locuteurs évitent tout simplement certains contextes de liaison : le corpus PFC contient par exemple peu d'adjectifs comme *gros* devant des substantifs à initiale vocalique (Durand & Lyche 2008) ¹.

Parmi les liaisons dites « facultatives », la phonologie de corpus a montré que certaines sont quasi-catégoriques (p. ex. après *dont*), alors que d'autres sont extrêmement rares (p. ex. après les infinitifs en *-er*). Une variation particulièrement importante peut être observée dans le cas des verbes *être* et *avoir*, en fonction de la forme verbale (*suis, est, etc.*), mais aussi du corpus de référence : le corpus radiophonique de J. Ågren (1973), par exemple, présente un taux de 97 % de liaisons après *est*, dans le corpus PFC, le taux n'est que de 44 % (Mallet 2008). De plus, de nombreux contextes cités par P. Delattre (1947) ou P. Fouché (1959) n'apparaissent guère dans les corpus existants de parole spontanée, notamment les adverbes et prépositions polysyllabiques (p. ex. *maintenant, devant* ; Mallet 2008 ; Hornsby 2020). Enfin, les corpus de parole spontanée ont permis un renouvellement de l'intérêt pour les erreurs de liaison, fausses liaisons et pataquès divers (*je suis [t]allé*).

1.2. Une énigme pour la sociolinguistique

Un autre problème qui se pose est que la variation observée n'a jusqu'à maintenant guère été expliquée au niveau sociolinguistique. Si dans les enquêtes classiques sur l'anglais (Labov 1966 ; Trudgill 1974), la variation s'observe dans le parler vernaculaire des classes ouvrières, la liaison variable du français s'associe, en revanche, aux contextes formels et surtout à la lecture à haute voix. Les analyses quantitatives entreprises dans le cadre du paradigme labovien se sont soldées par des résultats décevants et contradictoires, les corrélations attendues avec les variables extralinguistiques telles que le milieu social ou le genre étant

1. "Prenominal adjectives appear in large numbers in the base, but only rarely in a liaison environment [...]. In other words, speakers seem to talk without difficulty about *un gros type, un gros chien*, but not about *un gros homme, un gros âne*." (Durand & Lyche, 2008 : 45)

largement absentes². La liaison n'a donc rien d'une variable « typique » au sens labovien. Il s'agit plutôt d'un « phénomène sociolinguistique inversé » (Encrevé, 1988 : 45-46), allant à l'encontre de l'observation de D. Dumas (1978 : 87), selon laquelle les faits linguistiques pertinents s'observeraient uniquement dans le français populaire. Pour P. Encrevé, « [l]a liaison non obligatoire est ce territoire de la langue que ne fréquentent guère aujourd'hui que les locuteurs scolarisés (ou « cultivés ») » (*loc. cit.*).

2. LA CLÉ : PAROLE SPONTANÉE VS LECTURE À HAUTE VOIX

2.1. Résultats empiriques

La seule régularité observée dans la totalité des études est l'énorme décalage entre la parole spontanée et la lecture à haute voix : dans le corpus PFC, J. Durand *et al.* (2011) observent 59.4 % de réalisations de la liaison en lecture contre 43.4 % en parole spontanée ; dans les contextes de liaison variable, D. Hornsby (2020) rapporte des taux de 32.6 % en lecture et de 19.9 % en parole spontanée. E. Pustka, M. Chalier et L. Jansen (2017) rapportent les résultats suivants chez des présentateurs de télévision : 100 % de liaisons en lecture et 50 % en parole spontanée après la forme verbale *est*, entre adjectifs et substantifs 100 % et 90 %, entre substantif et adjectif au pluriel 37 % et 7 %. Pour la forme verbale *c'est*, E. Pustka (2017) montre dans son corpus de livres audio pour enfants que les taux de liaison varient largement en fonction du type de texte : alors que *c'est* liaisonne à 100 % dans les contes de fées et les contes musicaux, le taux de liaison n'atteint que 62 % dans *Le Petit Nicolas*. En lecture à haute voix, non seulement les locuteurs produisent plus fréquemment des liaisons variables, mais ils les réalisent aussi dans des contextes dans lesquels ils ne liaisonnent presque jamais en parole spontanée (p. ex. après les infinitifs en *-er* ; Hornsby, 2020 : 145). Le français serait donc exceptionnel dans la mesure où les paramètres de variation formel/informel et lu/spontané doivent être découplés, ne faisant pas partie d'un seul et même spectre stylistique, comme c'était le cas dans les enquêtes sur l'anglais (cf. § 1.2).

Les consonnes non enchaînées, pour leur part, n'apparaissent que dans la parole publique (Encrevé 1988) et en lecture à haute voix (Durand & Lyche 2008). En soulignant leur position orthographique dans la chaîne parlée, ces dernières rapprochent la prononciation du mot encore plus de sa forme écrite, tendant à confirmer l'observation de F. Gadet (2007), selon laquelle

[l]e rôle de la liaison dans la parole publique, jusqu'à la liaison sans enchaînement et la liaison consonantique, va aussi dans le sens d'un attachement des Français à la valorisation d'une culture de l'écrit. (Gadet, 2007 : 84)

2. Voir entre autres Durand *et al.* (2011).

2.2. Propositions théoriques

Ce grand écart mène B. Laks (2005) à postuler que la liaison ne consiste pas en un seul mais en deux phénomènes : la liaison catégorique à fonction morphologique (notamment le /z/ du pluriel et le /t/ de la 3^e personne) et la liaison variable à fonction socio-stylistique qui est influencée par la perception visuelle de la forme écrite (*effet Buben* ; Buben 1935). De plus, des études psycholinguistiques ont montré que l'apprentissage de la lecture et de l'écriture bouleverse profondément les représentations phonologiques³. Pour ce qui est de la liaison, c'est surtout l'acquisition de la liaison obligatoire entre 2 et 6 ans qui a été largement étudiée (Dugua 2006 ; Nardy 2008 ; Harnois-Delpiano 2016). Au-delà du niveau phonologique, B. Massot et P. Rowlett (eds.) (2013) suggèrent que seule une partie de la grammaire du français est acquise comme L1 et une autre apprise comme une langue étrangère (hypothèse de diglossie). Cet apprentissage, dont la liaison facultative ferait sans doute partie, ne s'effectue pas de manière égale chez tous les locuteurs. Dans ses analyses de la lecture de livres audio pour enfants, E. Pustka (2017) soulève la possibilité de « l'écrit avant l'écriture », soit un accès à la langue écrite que ceux-ci procurent à certains enfants, avant l'apprentissage formel de la lecture.

En observant qu'il ne serait « pas impossible que la poésie devienne un jour comme le Conservatoire ou le Musée des liaisons », P. Martinon (1913 : 356) souligne le caractère désuet de la prononciation de consonnes, dont la présence orthographique fait écho à une prononciation ancienne. Pour D. Hornsby (2020) notamment, les liaisons facultatives et surtout les liaisons sans enchaînement (Encrevé 1988) mettent de cette manière en scène l'autorité du mot écrit. Cela concerne non seulement la lecture de textes mais aussi les discours publics qui peuvent s'appuyer sur un manuscrit préfabriqué. Dans une culture de profonde révérence à la langue écrite, les liaisons facultatives constituent une ressource que peuvent exploiter les professionnels de la parole publique pour faire valoir le sérieux d'un discours que le locuteur choisit de présenter comme réfléchi ou préparé à l'avance (Hornsby 2020).

En raison de ce lien entre écrit et oral, les données de liaison peuvent éclairer également l'actuel débat sur la diglossie en français moderne. Pour certains⁴, l'écart entre un français standard écrit, hautement codifié et quasi-immuable, que B. Massot qualifie de « français classique tardif », et une langue parlée dynamique (« français démotique ») équivaldrait à une division diglossique classique entre variétés « haute (H) » et « basse (B) ». On pourrait même établir un parallèle entre l'actuelle situation linguistique en francophonie et celle du IX^e siècle, où le fossé infranchissable qui s'était creusé entre le latin classique (H) et les parlers vernaculaires romains (B) a forcé la reconnaissance de ces derniers (dont l'un deviendra le français, remplaçant le latin dans ses fonctions

3. Voir entre autres Chevrot (1998) par rapport au /t/ de *parce que*.

4. Voir surtout Massot (2005), Massot & Rowlett (2013).

H) comme variétés à part entière. Les données de liaison indiquent néanmoins que, si diglossie il y a, les frontières entre les deux codes sont pour le moins perméables. De même que le français dispose d'outils et de conventions pour la représentation de l'oral à l'écrit⁵, la liaison fournit un moyen de signaler la présence de la langue écrite à l'oral.

La différence entre parole spontanée et lecture à haute voix pourrait donc constituer une clé pour comprendre le phénomène de la liaison. C'est la raison pour laquelle nous consacrons ce numéro thématique de la revue *Langue française* à « la liaison entre oral et écrit ».

3. PRÉSENTATION DU NUMÉRO

Cette thématique est abordée à partir de différentes perspectives : phonologie de corpus et psycholinguistique ainsi que sociolinguistique.

Les contributions de Céline Dugua, Elissa Pustka, Gasparde Coutanson et Flora Badin traitent de la parole lue et chantée : C. Dugua analyse un corpus de parole partagée, c'est-à-dire de lecture à voix haute adressée à des enfants ; E. Pustka traite un corpus de livres audio et G. Coutanson et F. Badin un corpus de chansons traditionnelles.

Elisabeth Heisenberger, Chiara Celata et Frédéric Isel adoptent une perspective psycholinguistique : E. Heisenberger compare l'acquisition de la liaison chez des enfants bilingues et des apprenants de FLE en Autriche ; C. Celata et F. Isel se consacrent au rapport entre production et perception.

Enfin, dans une perspective sociolinguistique, David Hornsby présente les résultats d'une analyse de productions d'adolescents tandis que Béatrice Akissi Boutin, Giulia De Flaviis et Oreste Floquet analysent les intuitions métalinguistiques de ces derniers.

Le numéro se clôt sur une réflexion d'Alexander Martin, Julie Abbou et Heather Burnett qui proposent une analyse de la liaison dans le cadre d'une sociologie pragmatique.

Au final, le phénomène énigmatique de la liaison en français a encore de nombreux secrets à révéler. Avec ce numéro, nous espérons à la fois éclairer le débat actuel et ouvrir la voie à des recherches et des découvertes futures.

5. Voir Dufter, Hornsby & Pustka (éds) (2020) ; Pustka, Hornsby & Dufter (éds) (2021).

Références bibliographiques

- [PFC] *Phonologie du Français Contemporain – PFC*, MoDyCo (Nanterre, FR), RUG (Groningen, Pays-Bas) avec le soutien de CLLE (Toulouse, FR), ORTOLANG, ANR (Paris, FR). [<https://www.ortolang.fr/market/corpora/pfc>]
- DURAND J., LAKS B. & LYCHE C. (2002), « La phonologie du français contemporain : usages, variétés et structure », in C. Pusch & W. Raible (eds), *Romanistische Korpuslinguistik-Korpora und gesprochene Sprache / Romance Corpus Linguistics – Corpora and Spoken Language*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 93-106.
- ÅGREN J. (1973), *Étude sur quelques liaisons facultatives dans le français de conversation radiophonique : fréquences et facteurs*, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis.
- BUBEN V. (1935), *Influence de l'orthographe sur la prononciation du français moderne*, Braştilava, Filosofická fakulta University Komenského.
- BYBEE J. (2001), *Phonology and Language Use*, Cambridge, Cambridge University Press.
- CHEVROT J.-P. (1998), « Acquisition phonologique tardive et apprentissage de la lecture-écriture », *Travaux de l'Institut de Phonétique de Strasbourg* 28, 19-37.
- CÔTÉ M.-H. (2012), “Laurentian French (Quebec): Extra vowels, missing schwas and surprising liaison consonants”, in R. Gess, C. Lyche & T. Meisenburg (eds.), *Phonological Variation in French: Illustrations from Three Continents*, Amsterdam, John Benjamins, 235-274.
- DE JONG D. (1994), « La sociophonologie de la liaison orléanaise », in C. Lyche (ed.), *French Generative Phonology: Retrospective and Perspectives*, Salford, AFLS/ESRI, 95-130.
- DELATRE P. ([1947] 1966a), « La liaison en français, tendances et classifications », in P. Delattre (ed.), *Studies in French and Comparative Phonetics. Selected Papers in French and English*, The Hague, Mouton, 39-48. [1^{re} publication : *The French Review* 21 (2), 148-157, 1947]
- DELATRE P. ([1955] 1966b), « Les facteurs de la liaison facultative en français », in P. Delattre (ed.), *Studies in French and Comparative Phonetics. Selected Papers in French and English*, The Hague, Mouton, 55-62. [1^{re} publication : *The French Review* 29 (1), 42-49, 1955]
- DELATRE P. ([1956] 1966c), « La fréquence des liaisons facultatives en français », in P. Delattre (ed.), *Studies in French and Comparative Phonetics. Selected Papers in French and English*, The Hague, Mouton, 49-54. [1^{re} publication : *The French Review* 30 (1), 48-54, 1956]
- DUFTER A., HORNSBY D. & PUSTKA E. (éds) (2020), *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur* n° 130 (1) : *L'oralité mise en scène dans la littérature : aspects sémiotiques et linguistiques*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag.
- DUGUA C. (2006), *Liaison, segmentation lexicale et schémas syntaxiques entre 2 et 6 ans : un modèle développemental basé sur l'usage*, Thèse de l'Université Stendhal – Grenoble III (France).
- DUMAS D. (1978), « La querelle des abstraits et des concrets : ses *a priori* idéologiques et la liaison de pluriel en français contemporain », dans B. de Cornulier & F. Dell (éds), *Études de phonologie française*, Paris, Éditions du CNRS, 107-116.
- DURAND J. & LYCHE C. (2008), “French liaison in the light of corpus data”, *Journal of French Language Studies* 18 (1), 33-66.
- DURAND J. et alii (2011), « Que savons-nous de la liaison aujourd'hui ? », *Langue française* 169, 103-135.
- ENCREVÉ P. (1988), *La liaison avec et sans enchaînement : phonologie tridimensionnelle et usages du français*, Paris, Seuil.
- FOUCHÉ P. ([1956] 1959), *Traité de prononciation française*, seconde édition, Paris, Klincksieck.
- GADET F. (2007), *La variation sociale en français*, seconde édition, Paris, Ophrys.

- HARNOIS-DELPIANO M. (2016), *Le kaléidoscope de la liaison en français : étude comparée de son appropriation par des apprenants adultes de FLE et des enfants natifs*, Thèse de l'Université Grenoble Alpes (France).
- HORNSBY D. (2020), *Norm and Ideology in Spoken French: A Sociolinguistic History of Liaison*, Cham, Palgrave Macmillan.
- LABOV W. (1966), *The Social Stratification of English in New York City*, Washington (DC), Center for Applied Linguistics (USA).
- LAKS B. (2005), « La liaison et l'illusion », *Langages* 158, 101-125.
- MALLET G.-M. (2008), *La liaison en français : descriptions et analyses dans le corpus PFC*, Thèse de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense (France). [en ligne]
- MARTINON P. (1913), *Comment on prononce le français : traité complet de prononciation pratique avec les noms propres et les mots étrangers*, Paris, Larousse.
- MASSOT B. (2005), *Français et diglossie. Décrire la situation linguistique française contemporaine comme une diglossie : arguments morphosyntaxiques*, Thèse de l'Université Paris 8. [en ligne]
- MASSOT B. & ROWLETT P. (eds.) (2013), *Journal of French Language Studies* n° 23 (1) : *L'hypothèse d'une diglossie en France*, Cambridge, Cambridge University Press
- MORRISON A. S. (1968), *A Critical Bibliography of Studies of Liaison in French Speech since 1800*, Ph.D. thesis, Columbia University.
- NARDY A. (2008), *Acquisition des variables sociolinguistiques entre 2 et 6 ans : facteurs sociologiques et influences des interactions au sein du réseau social*, Thèse de l'Université Stendhal – Grenoble III (France).
- PUSTKA E. (2017), « L'écrit avant l'écriture : la liaison dans les livres audio pour enfants », *Journal of French Language Studies* 27 (2), 187-214.
- PUSTKA E., CHALIER M. & JANSEN L. (2017), « À la recherche d'une norme de prononciation : le modèle des présentateurs de télévision », *Journal of French Language Studies* 27 (1), 101-115.
- PUSTKA E., HEISZENBERGER E. & COURDÈS-MURPHY L. (2021), « Comment enseigner le schwa et la liaison ? Ce que nous apprend l'analyse d'un corpus de parole de 145 élèves autrichiens », dans E. Pustka (éd.), *La prononciation du français langue étrangère : perspectives linguistiques et didactiques*, Tübingen, Narr, 17-46.
- PUSTKA E., HORNSBY D. & DUFTER A. (éds) (2021), *Journal of French Language Studies* n° 31 (2) : *L'oralité mise en scène : syntaxe et phonologie*, Cambridge, Cambridge University Press.
- SCHANE S. A. (1967), « L'élision et la liaison en français », *Langages* 8, 37-59.
- TRANEL B. (1999), "Optional schwa deletion: On syllable economy in French"; in J.-M. Authier, B. E. Bullock & L. A. Reed (eds.), *Formal Perspectives on Romance Linguistics*, Amsterdam, John Benjamins, 271-288.
- TRUDGILL P. (1974), *The Social Differentiation of English in Norwich*, Cambridge, Cambridge University Press.